DELIBERATION CFVU-064-2025

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur ;
Vu la délibération n° CA003-2024 en date du 22 février 2024 relative à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 1er juillet 2025

Objet de la délibération : Liste des E2O créés en 2025-2026

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire réunie le 07 juillet 2025 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

La liste des E2O créés en 2025-2026 est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 20 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions.

Françoise GROLLEAU
Présidente de l'Université d'Angers
Signé le 11 juillet 2025

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire.
Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire, elle pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Présidente de l'Université d'Angers ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes.
La Présidente de l'Université d'Angers peut être saisie par voie postale, à l'adresse suivante : Présidence de l'Université d'Angers 40, rue de Rennes - BP 73532 49035 - ANGERS cedex 01
La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île Gloriette, CS 24111 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyens » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr
Conformément aux articles R421-1 et suivants du code de justice administrative, en cas de refus opposé à un éventuel recours gracieux déposé auprès de la Présidente de l'Université ou de rejet implicite consécutif au silence gardé durant deux mois par la Présidente ainsi saisie, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un nouveau délai de deux mois selon les modalités précitées. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 11/07/2025

3.11 Enseignements d'Ouverture Optionnels (E2O) – liste des E2O créés en 2025-2026

NOM ACTIVITE	Type	2025/2026	Porteur 2025 2026	Lieu	Capacité 2025- 2026
Facilitateur.ices Incl'UA	Engagements	création / CFVU	Luiza SAUVION – Elodie ORENGIA	Angers	30
Imaginer un futur désirable avec l'intelligence collective	Engagements	création / CFVU	Alexis Gartion	Angers	16
Etudiant.e engagé.e auprès d'un.e étudiant.e en RSE	Engagements	création / CFVU	Anne-Lise DAILLER	Angers	150
Agir pour un campus sans violence, discrimination et harcèlement	Engagements	création / CFVU	O'SULLIVAN Kayleigh, GUYARD Manon, (	Angers	20

POUR VOTE

Fiche de présentation d'E2O

§ **Nom de l'E2O** : Facilitateur.ice Incl'UA

§ **Structure organisatrice :** DEVEC – Pôle accompagnement

§ **Organisation** (case à cocher)

Annuelle ☒

Semestrielle ☐ Semestre impair ☐ Semestre pair

§ **Responsable pédagogique :** Sauvion Luiza

§ **Courriel :** incluafacilitation@univ-angers.fr

§ **Capacité d'accueil :** deux groupes de 15 étudiant.es § **Seuil d'ouverture :** 4

§ **Volume horaire pour l'étudiant :** 18h

§ **Estimation du coût, en heures ETD :** 0

§ **Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) :** A définir à la rentrée selon les edts des étudiant.es

§ **Localisation des enseignements :** ☒ Angers ☐ Saumur ☐ Cholet

§ **Date de début des cours :** 29 août 2025

§ **Date de fin des cours (y compris évaluation) :** avril 2026

§ **Compétences à acquérir/ à valider :**

- Contribuer au développement de pratiques pédagogiques plus accessibles et inclusives
- Sensibiliser les étudiant.es à ces thématiques (optionnel)

§ **Modalités de validation :** Prouver le développement de sa compétence via un portfolio et/ou un oral.

§ **Informations complémentaires :**

A destination des étudiant.es facilitateur.ices du PARI uniquement.

Fiche de présentation d'E2O

Nom de l'E2O : Imaginer un futur désirable avec l'intelligence collective

Structure organisatrice : Lab'UA – DDN

Organisation annuelle ~~☐ ou semestriel~~ X Semestre impair ~~☐ Semestre pair~~ (case à cocher)

Responsables pédagogiques : GARTION Alexis

Courriel : alexis.gartion@univ-angers.fr

Capacité d'accueil : 16 **Seuil d'ouverture :** 8

Volume horaire pour l'étudiant : 16h

Estimation du coût, en heures ETD : X

Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) : jeudi (17H30 à 19h30)

Localisation des enseignements : (à voir – BURGESS – BU de Belle-Beille)

Date de début des cours : Septembre 2025

Date de fin des cours (y compris évaluation) : Décembre 2025

Compétences à acquérir/ à valider :
Pour créer une société différente il est nécessaire de commencer par l'imaginer. A travers l'intelligence collective, vous expérimenterez le travail collaboratif pour mener une réflexion autour d'un projet commun. Ce projet répondra aux problématiques liées aux limites planétaires et enjeux climatiques actuels afin que celui-ci soit soutenable et désirable pour toutes et tous. A la fin de cet enseignement vous serez capable :

1. De comprendre les enjeux climatiques actuels dans une perspective systémique ;
2. De créer du lien entre "soi" et le projet commun ;
3. D'apprendre à se connaître et comprendre le fonctionnement d'un groupe ;
4. De résoudre des problèmes complexes grâce à l'intelligence collective ;
5. De formuler une vision créative, désirable et soutenable du futur ;
6. D'imaginer et de présenter un projet écologique selon la méthode SMART[i] ;
7. D'adopter une pensée critique et réflexive sur les processus de transformation.

Modalités de validation :
- Assiduité
- Journal de bord
- Présentation orale & écrite du projet

Informations complémentaires :
X

[i] SMART = Spécifique, mesurable, authentique, réaliste et temporellement défini

Fiche de présentation d'E2O

§ Nom de l'E2O : Etudiant.e engagé.e auprès d'un étudiant en RSE

§ Structure organisatrice : Pôle Accompagnement Réussite Inclusion – Service Inclusion

§ Organisation (case à cocher)

Annuelle ☒

Semestrielle ☐ Semestre impair ☐ Semestre pair

§ Responsable pédagogique : Dailler Prénom : Anne-Lise

§ Courriel : adresse générique à définir

§ Capacité d'accueil : 150 (groupes de 12) § Seuil d'ouverture : 20

§ Volume horaire pour l'étudiant : 16h

§ Estimation du coût, en heures ETD : Formation effectuée par les chargé·es d'accompagnement, sur leur temps de travail

§ Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) :

Missions du preneur de notes (2h - présentiel)
Utiliser OneNote (1h30 - présentiel)
Modules de sensibilisation (3h30 - distanciel)
Alimentation du OneNote de la formation (8h)
Temps d'échanges avec la CAE (1h)

§ Localisation des enseignements : ☒ Angers ☒ Saumur ☒ Cholet

§ Date de début des cours : septembre 2025

§ Date de fin des cours (y compris évaluation) : mai 2026

§ Compétences à acquérir/ à valider :

- Maîtriser OneNote et transmettre des notes accessibles
- Analyser et ajuster sa pratique de preneur·se de notes
- Identifier et valoriser les compétences développées dans le cadre de l'engagement dans un contrat étudiant
- Appréhender la diversité du public étudiant

§ Modalités de validation :

- Assiduité à la formation en présentiel
- Réalisation des parcours de formation à distance
- Rédaction d'un écrit réflexif à la fin des missions
- Contribution à l'accessibilité des cours

§ Informations complémentaires :

Formations à Belle-Beille, St Serge, Cholet et saumur, en fonction de la composition des groupes

Ouvert aux étudiants inscrits dans la formation d'un·e étudiant·e bénéficiant d'un RSE prévoyant le recours à une aide humaine

Inscription effectuée par les chargé·es d'accompagnement du Pôle Accompagnement Réussite Inclusion – Service Inclusion

Pour déposer une candidature de preneur de notes : https://urlz.fr/uksp

Fiche de présentation d'E2O

§ **Nom de l'E2O :** Agir pour un campus sans violence, discrimination et harcèlement

§ **Structure organisatrice :** Mission Égalité

§ **Organisation (case à cocher)**

Annuelle ☐ Semestrielle ☒ Semestre impair ☒ Semestre pair

§ **Responsables pédagogiques :** O'SULLIVAN Kayleigh, GUYARD Manon, GUDEFIN LEGRAND Océane

§ **Courriels :** kayleigh.osullivan@univ-angers.fr, manon.guyard@univ-angers.fr, oceane.gudefinlegrand@univ-angers.fr

§ **Capacité d'accueil :** 20 § **Seuil d'ouverture :** 8

§ **Volume horaire pour l'étudiant :** 16h

§ **Estimation du coût, en heures ETD :** 16h

§ **Horaire d'enseignement prévu (jour, heure) :** jeudi 17h-19h

§ **Localisation des enseignements :** ☒ Angers ☐ Saumur ☐ Cholet

§ **Date de début des cours :** 09/10/2025 (S1) et 29/01/2026 (S2)

§ **Date de fin des cours (y compris évaluation)** : 04/12/2025 (S1) et 02/04/2026 (S2)

§ **Compétences à acquérir/ à valider :**

- Savoir reconnaître les différents types de violences, y compris les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement et les discriminations
- Savoir identifier les services ou organisations clés dans la lutte contre les violences, le harcèlement et les discriminations
- Savoir orienter une personne victime de violence, harcèlement et/ou discrimination
- Savoir réagir face à une situation de violence, harcèlement et/ou discrimination
- Savoir mener une action de sensibilisation contre les violences, le harcèlement et/ou les discriminations à destination d'autres étudiant·es/de leurs pairs

§ **Modalités de validation :**

L'E2o sera évaluée par la présence aux différentes séances, la conception et l'animation d'une activité de sensibilisation auprès de leurs pairs et une restitution réflexive sur cette activité.

§ **Informations complémentaires :**

L'E2o « Agir pour un campus sans violence, discrimination et harcèlement » s'adresse aux étudiant·es souhaitant s'engager pour un campus non-violent et inclusif pour participer à la construction de l'égalité en faits.

Les séances de l'E2o mixeront présentations, module en ligne et activités participatives pour développer les compétences citées ci-dessus.

Ces séances vous permettront de créer un atelier de sensibilisation à destination d'étudiant·es grâce aux connaissances acquises pendant toute la durée de l'E2o.